



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

femmes et enfants sans abri

Question au Gouvernement n° 2476

Texte de la question

FEMMES ET ENFANTS SANS ABRI

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon.

Mme Elsa Faucillon. « Comment peuvent-ils dormir ? » C'est la question que se pose, dans *Les Échos* de ce dimanche, celui qui a incarné à l'écran un syndicaliste en lutte ou un maître-nageur venant en aide à un jeune Kurde. Cette question s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont saboté les services publics et spolié les solidarités. Mais votre sommeil n'est pas ma question.

À Paris, 700 enfants en famille sollicitent chaque jour un hébergement au SAMU social en appelant le 115. Cette année, 146 bébés sont nés dans la rue, contre 100 en 2018 et 49 en 2017. Dans notre pays, des hommes et des femmes meurent dans la rue ; dans notre pays, des bébés poussent leur premier cri sur le bitume.

Nous assistons à une augmentation historique du nombre de femmes enceintes et de nourrissons sans abri. Ces faits sont glaçants. Il s'agit d'une crise humanitaire. Les femmes sans abri représentent 38 % des sans domicile fixe. L'isolement des mamans qui dorment dehors met indéniablement leur vie en danger, ainsi que celle des nouveau-nés : il peut provoquer la mort de l'enfant. Les séjours à la rue s'accompagnent d'autres tragédies : le froid, la sous-nutrition, les maladies et les viols.

Il y a un an déjà, nous tirions la sonnette d'alarme dans les Hauts-de-Seine, car, devant la gravité des situations constatées, des critères de vulnérabilité avaient été activés, mettant en concurrence la précarité et la misère de gens qui, pour beaucoup d'entre eux, travaillent et tentent de scolariser leurs enfants. Le réseau de solidarité est à bout de souffle. Les personnels hospitaliers, déjà débordés, ne peuvent prendre dignement en charge ces personnes qui trouvent refuge la nuit dans les salles d'urgence.

Il y a quelques jours, nous avons célébré les trente ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Vous engagez-vous à respecter le principe 4 de la Déclaration des droits de l'enfant qui revendique pour chaque enfant le droit à un logement, quelle que soit sa nationalité ?

Ma question n'est pas « Comment peuvent-ils dormir ? », mais « Où vont-ils dormir ? » (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC, et sur quelques bancs du groupe LaREM – M. Julien Dive et M. Emmanuel Maquet applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Mme Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités

territoriales. Madame Faucillon, vous abordez un sujet grave. Comme à vous, voir des hommes, des femmes, des enfants à la rue m'est insupportable – nous est insupportable. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement, a réuni, vendredi dernier, les associations qui accompagnent l'action de l'État dans ce domaine. Celle-ci vise d'abord à assurer un accueil inconditionnel à toutes les personnes en détresse ; la mobilisation du Gouvernement en ce sens est totale.

Nous avons créé 14 000 places d'hébergement depuis mai 2017 ; chaque jour, l'État en finance 146 000. Ce chiffre n'a malheureusement jamais été aussi élevé. Dans votre région, l'Île-de-France, si l'on additionne les places d'hébergement d'urgence, les logements adaptés et les hébergements destinés aux demandeurs d'asile, on compte 120 000 places financées par l'État, soit environ une place pour 102 habitants. Comme vous l'avez précisé, la mobilisation est encore renforcée pendant la période hivernale, en raison des risques de santé accrus.

Plus de 6 400 places hivernales supplémentaires sont actuellement ouvertes, dont 2 300 en Île-de-France, et le dispositif continuera à monter en charge. Une priorité absolue est accordée aux familles, pour lesquelles 1 000 places sont réservées dans la région.

Chaque forme de détresse nécessite une réponse adaptée. La réalité s'agissant des femmes et enfants à la rue, c'est aussi que cette situation concerne en particulier des populations originaires de Roumanie et de Bulgarie vivant dans des conditions indignes, dans des bidonvilles.

M. le président. Il faut conclure, madame la ministre !

Mme Jacqueline Gourault, ministre . C'est pourquoi le Gouvernement va doubler dès 2020 les crédits dédiés à la résorption des bidonvilles. Je voudrais saluer à cette occasion l'action des départements, des villes et métropoles, qui organisent des maraudes,...

M. le président. Merci, madame la ministre.

Mme Jacqueline Gourault, ministreaux côtés de l'État... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2476

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)